

Date de révision 15/09/2018

Révision 5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE TOKUYAMA BOND FORCE II

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial TOKUYAMA BOND FORCE II

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif dentaire. Pour les dentistes professionnels uniquement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Tokuyama Dental Italy S.r.l.
Via Chizzalunga, 1,
36066 Sandrigo, Vicenza, Italie
TEL: +39-0444-659650
FAX: +39-0444-750345

Personne À Contacter <http://www.tokuyama-dental.com/tdc/contact.html>

Fabricant Tokuyama Dental Corporation
38-9, Taitou 1-chome, Taitou-ku, Tokyo
110-0016, Japon
TEL: +81-3-3835-2261
FAX: +81-3-3835-2265

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 rue du Faubourg St Denis, Paris
le numéro de téléphone d'urgence: +33 1 40 05 48 48
numéro de téléphone: +33 1 40 05 43 28
numéro de télécopieur: +33 1 40 05 41 93
Adresse e-mail: cap.paris@lrb.aphp.fr
<http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

| | |
|--------------------------------|--|
| Risques Physiques et Chimiques | Flam. Liq. 2 - H225 |
| Pour l'homme | Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317; STOT SE 3 - H336 |
| Pour l'environnement | Aquatic Chronic 3 - H412 |

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient (1-METHYLETHYLIDENE)BIS[4,1-PHENYLENEOXY(2-HYDROXY-3,1-PROPANEDIYL)] BISMETHACRYLATE
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle
propane-2-ol
2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

TOKUYAMA BOND FORCE II



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

| | |
|------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils De Prudence

| | |
|--------------|--|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P305+351+338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P403+233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. |

Conseils De Prudence Supplémentaires

| | |
|--------------|---|
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P261 | Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. |
| P264 | Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. |
| P321 | Traitement spécifique (cf. avis médical sur cette étiquette). |
| P370+378 | En cas d'incendie: Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction. |
| P302+352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P303+361+353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. |
| P304+340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P332+313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P333+313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P337+313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| P403+235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

TOKUYAMA BOND FORCE II

3.2. Mélanges

| | |
|---|-----------------|
| (1-METHYLETHYLIDENE)BIS[4,1-PHENYLENEOXY(2-HYDROXY-3,1-PROPANEDIYL)] BISMETHACRYLATE | 5 - 15 % |
| No CAS : 1565-94-2 No CE : 216-367-7 | |
| Classification Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412 | |
| 2,6-DI-tert-BUTYL-p-CRESOL | < 1 % |
| No CAS : 128-37-0 No CE : 204-881-4 | |
| Classification Aquatic Chronic 1 - H410 | |
| N-méthyl-diéthanolamine | 1 - 5 % |
| No CAS : 105-59-9 No CE : 203-312-7 | |
| Classification Eye Irrit. 2 - H319 | |
| méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | 5 - 10 % |
| No CAS : 868-77-9 No CE : 212-782-2 | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 | |

TOKUYAMA BOND FORCE II

| | |
|--|------------------|
| 2-PROPENOIC ACID, 2-METHYL-, 2-HYDROXYETHYL ESTER, PHOSPHATE | 10 - 30 % |
| No CAS : 52628-03-2 No CE : 258-053-2 | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 | |
| propane-2-ol | 30 - 60 % |
| No CAS : 67-63-0 No CE : 200-661-7 | |
| Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 | |
| 2,2'-ETHYLENEDIOXYDIETHYL DIMETHACRYLATE | 5- 10 % |
| No CAS : 109-16-0 No CE : 203-652-6 | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml), Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandations spécifiques.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

TOKUYAMA BOND FORCE II

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO₂).

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !

Risques particuliers

Risque de dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Éloigner toute source d'inflammation.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans une zone bien ventilée. Les réservoirs de stockage et d'autres récipients doivent être mis à la terre. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservé dans un endroit frais et sombre (0–25°C, 32–77°F). Tenir à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des étincelles et des flammes nues.

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

TOKUYAMA BOND FORCE II

| Appellation | NORME | VME - 8 Hrs | | VLE - 15 Min | | Obs. |
|----------------------------|-------|-------------|----------------------|--------------|-----------------------|------|
| 2,6-DI-tert-BUTYL-p-CRESOL | VLEP | | 10 mg/m ³ | | | |
| propane-2-ol | VLEP | | | 400 ppm | 980 mg/m ³ | |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--------------------------|
| Aspect | Liquide |
| Couleur | Clair (ou pâle) jaunâtre |
| Odeur | Caractéristique |
| Solubilité | Pas connu. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C) | Non disponible. |
| Point de fusion (°C) | Non disponible. |
| Densité relative | 0.986 |
| Densité de vapeur (air=1) | Non disponible. |
| Pression de vapeur | Non disponible. |
| Taux d'évaporation | Non disponible. |
| Facteur D'Évaporation | Non disponible. |
| Valeur pH, Solution Concentrée | 2.8 |

TOKUYAMA BOND FORCE II

Valeur pH, Solution Diluée

Non disponible.

Viscosité

Non disponible.

Solubilité (G/100G H2O/20°C)

Non disponible.

Température de décomposition (°C)

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Haut

Non disponible.

Point d'éclair (°C) 17 °C

Température d'auto-inflammation (°C)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non disponible.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non disponible.

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réaction avec: Alcalis. Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ! Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu.

10.4. Conditions à éviter

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger contre les rayons solaires.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Les agents oxydants forts. Alcalis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

Non disponible.

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

Non disponible.

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

Non disponible.

TOKUYAMA BOND FORCE II

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation respiratoire

Non disponible.

Sensibilisation cutanée

Non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Non disponible.

Génotoxicité - In Vivo

Non disponible.

Cancérogénicité:

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

STOT - Une seule exposition

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

Non disponible.

Danger par aspiration:

Viscosité

Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - Poissons

Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non disponible.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

TOKUYAMA BOND FORCE II

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pas connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

| | |
|----------------------|------|
| No. UN (ADR/RID/ADN) | 1133 |
| No. UN (IMDG) | 1133 |
| No. UN (ICAO) | 1133 |

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ADHESIVES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Classe ADR/RID/ADN | 3 |
| Classe ADR/RID/ADN | Classe 3 : Liquides inflammables. |
| No. D'Étiquette ADR | 3 |
| Classe IMDG | 3 |
| Classe/Division ICAO | 3 |
| Étiquettes De Transport | |



14.4. Groupe d'emballage

| | |
|--------------------------------|----|
| Groupe d'emballage ADR/RID/ADN | II |
| Groupe d'emballage IMDG | II |
| Groupe d'emballage ICAO | II |

14.5. Dangers pour l'environnement

TOKUYAMA BOND FORCE II

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|----------------------------|----------|
| EMS | F-E, S-D |
| Code Hazchem | •3YE |
| No. De Danger (ADR) | 33 |
| Code restriction de tunnel | (D/E) |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

(EC) No 1907/2006 (REACH).

(EC) No 1272/2008 (CLP).

(EU) No 2015/830.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|------------------|------------|
| Date de révision | 15/09/2018 |
| Révision | 5 |

Mentions De Danger Completes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel des connaissances. Cependant, elles ont été obtenues par des sources diverses, y compris des laboratoires indépendants, elles sont fournies sans garantie aucune concernant leur intégralité ou leur exactitude. Tokuyama Dental Corp. n'a pas tenté, par quelque moyen que ce soit, de cacher un aspect négatif quelconque relatif à la liste fournie ci-dessus, cependant cette dernière est fournie sans garantie aucune.